

ACHAT DE VEHICULES D'OCCASION

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal DEL2026-04-02 du 10 avril 2026, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la restitution de la flotte automobile louée par la Commune au 15 avril 2026, et l'opportunité de racheter 8 de ces véhicules à faible kilométrage auprès de la société GUEUDET ALLIANCE OISE, propriétaire des véhicules,

DECIDE

Article 1 :

La signature de 8 offres commerciales pour l'achat de véhicule d'occasion, proposées par la société GUEUDET ALLIANCE OISE, Siret n° 309 469 260 00132, située à CREPY-EN-VALOIS (60800), avenue de Senlis, représentée par Monsieur Julien DEBOVES.

Article 2 :

Ces offres concernent l'acquisition par la Commune des véhicules suivants :

- Renault Trafic mis en circulation le 31/03/2021, immatriculé FY874GD, acquis pour la somme de 21.341,76 €/TTC,
- Renault Master mis en circulation le 30/03/2021, immatriculé FY996FJ, acquis pour la somme de 22.383,76 €/TTC,
- Renault Master mis en circulation le 30/03/2021, immatriculé FY441FJ, acquis pour la somme de 22.383,76 €/TTC,
- Renault Master mis en circulation le 30/03/2021, immatriculé FY279FJ, acquis pour la somme de 22.383,76 €/TTC,
- Renault Master mis en circulation le 30/03/2021, immatriculé FY889FJ, acquis pour la somme de 23.299,76 €/TTC,
- Renault Master mis en circulation le 30/03/2021, immatriculé FY033FK, acquis pour la somme de 22.299,76 €/TTC,
- Renault Master mis en circulation le 30/03/2021, immatriculé FY928FJ, acquis pour la somme de 22.383,76 €/TTC,
- Renault Trafic mis en circulation le 30/03/2021, immatriculé FY212FK, acquis pour la somme de 18.341,76 €/TTC.

Ces montants s'entendent avec frais d'immatriculation.

Article 3 :

La date de livraison des véhicules est celle de fin du contrat de location en cours.

Article 4 :

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 15 avril 2026.

Par délégation du Conseil municipal,
Gabriel MELAÏMI,
Maire de Crépy-en-Valois

PUBLICATION

Date de mise en ligne sur le site
Internet de la Commune :

16 AVR. 2026



Accusé de réception en préfecture
060-216001750-20260415-DEC2026-26-DE
Date de télétransmission : 16/04/2026
Date de réception préfecture : 16/04/2026